80e ANNEE. — N° 63. MERCREDI 29 MAI 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

La Situation

Pour mieux lutter contre la dictature étrangère, les Anglais ont institué chez eux la dictature nationale. Ils ont senti que le régime de paix est mauvais pour bien faire la guerre. Or, c'est cela seulement qui compte. Après, on verra !

Nécessité de vie ! Loi de salut public ! On peut dire, sans paradoxe, que c'est pour sauver la liberté que les Anglais l'ont momentanément sacrifiée !

Invraisemblable, mais vrai, ce qui vient de se passer en Angleterre ! Impossible et pourtant réel.

Je veux dire le vote du Parlement britannique accordant au gouvernement des pouvoirs absolus sur tout et sur tous. Pouvoirs qui le rendent maître des personnes et des biens. Pouvoirs qui instituent l'Etat propriétaire souverain de tout ce qui est dans le Royaume-Uni.

⁂

Désormais, l'Etat peut disposer à son gré des individus et des propriétés. Ainsi que l'a expliqué le ministre à la Chambre des Communes, il lui sera légalement permis « *de mobiliser tout le travail, toutes les ressources, toutes les personnes, hommes et femmes, de toutes les classes sociales, de s'assurer leur travail et leurs propriétés* ».

Cet événement énorme a été accompli en quelques instants. La loi qui le consacre a été adoptée par la Chambre des Communes puis par la Chambre des Lords sans opposition et presque sans débat. Elle est entrée en vigueur aussitôt après. D'une heure à l'autre, un renversement total des choses a fait passer la Grande-Bretagne du régime qu'elle s'était progressivement constitué à un régime absolument contraire, du régime où la loi organise et protège la liberté des citoyens à un régime qui la supprime.

⁂

Liberté individuelle, propriété individuelle, droits du citoyen ! Prérogatives auxquelles l'homme d'Angleterre tenait comme à sa peau, voilà ce qui vient d'être supprimé en quelques instants.

Il faut des temps comme celui où nous vivons pour que ce sacrifice inimaginable puisse être ainsi consenti. Tout cet édifice séculaire de mœurs, de coutumes, de traditions qui faisaient le « home » anglais et sur quoi était fondée la société anglaise ; tout cela qui donnait au citoyen britannique un statut qui lui assurait la protection de la puissance publique pour exercer librement ses droits, en même temps qu'il la protégeait contre les abus possibles de cette même puissance publique et contre son arbitraire ; tout cela qu'il avait lentement conquis à travers mille péripéties depuis la lointaine époque de la Grande Charte ; tout cela dont les Anglais étaient si justement fiers et qui leur composait une système souple, solide et éprouvé de sécurité dans la liberté, tout cela vient d'être annihilé d'un seul coup et jeté aux flammes sacrilèges du brasier qui dévore notre Continent !

⁂

C'est qu'il s'agit de préserver l'Angleterre et que le sort des individus qui passent ne compte pas quand celui de la patrie qui demeure est en jeu. Il importe d'abord de défendre son existence de qui toutes les autres dépendent ! Si la nation était détruite, que resterait-il de ses citoyens ? Si la nation était asservie, tous ses habitants seraient esclaves !

Aussi est-ce pour mieux lutter contre la dictature étrangère que les Anglais ont institué chez eux et de leurs propres mains la dictature nationale. Ils ont senti que le régime de paix est mauvais pour bien faire la guerre. Et c'est cela seulement qui importe pour le moment. Après, on verra.

Nécessité de vie ! Loi de salut public ! On peut dire, sans paradoxe, que c'est pour sauver la liberté que l'Angleterre l'a momentanément sacrifiée !

⁂

Ce n'est pas assez de dire que le sacrifice a dû leur être dur. La vérité c'est que rien ne pouvait leur coûter davantage et qu'après cela on est sûr qu'ils sont prêts à tout.

Un tel acte vient d'affirmer une fois de plus l'indomptable ténacité des britanniques et leur inébranlable résolution d'aller jusqu'au bout d'une tâche entreprise. Il répond comme il fallait aux Boches qui voulaient se leurrer de l'espoir que la résistance anglaise était ébranlée. Il nous confirme dans la certitude que nos alliés iront à travers tout, jusqu'à la fin victorieuse, jusqu'à la défaite de l'ennemi.

La propagande nazie a fait semblant de rire. C'est bon. On verra bien qui rira le dernier. En attendant, soyez sûr que les dirigeants allemands, ceux qui connaissent l'Angleterre et qui savent que ce peuple n'a jamais cédé, soyez assuré que ceux-là n'ont pas ri !

⁂

Est-ce qu'il n'y aurait pas, pour nous-mêmes, quelque enseignement à tirer de là ?

Le ministre britannique qui présentait la loi aux Communes l'a justifiée d'une phrase typique quand il a dit qu'elle s'inspire du principe d'après lequel « *l'intérêt privé doit céder le pas à l'intérêt commun* ».

En vertu de quoi le gouvernement a étendu à tout le pays une sorte de régime militaire. Chaque citoyen pouvant se considérer comme mobilisé en permanence et toujours réquisitionné. Il n'y a pas que les armées qui luttent ou plutôt pour qu'elles puissent continuer à lutter, il leur faut l'appui de toute la nation. Le pays entier est engagé dans cette guerre à la vie à la mort !

Cela requiert une organisation de l'arrière qui ne peut être que l'œuvre du gouvernement. La mission des autorités civiles, loin de diminuer, prend toujours plus d'ampleur. Comme le dit notre confrère Albert Milhaud, dans l'*Ere Nouvelle*, les deux conditions essentielles du redressement et de la victoire sont un pouvoir fort et une direction militaire libre. La partie engagée est capitale. Nul ne peut refuser à ceux qui la mènent ni une confiance absolue, ni un concours illimité.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

L'Angleterre debout

—Réveillez-vous ! *a crié aux Américains Mme Franklin Roosevelt.*

Cet appel de la conscience indignée, les Alliés l'ont entendu de leur côté. Les dures journées que nous venons d'éprouver ont refait les volontés de la patrie et nous voici revenus aux temps héroïques où tous les Français s'aiment.

Nos amis les Anglais, qui comprennent comme nous la gravité de l'heure, viennent, sur l'autel de la liberté, sacrifier leurs libertés particulières. Cette journée du 22 mai 1940 restera dans l'histoire de l'Angleterre comme l'une des dates les plus extraordinaires.

Il n'a fallu que 155 minutes pour que ce bill historique, présenté par un travailliste, fût adopté par les deux Chambres anglaises, bill qui met toutes les richesses et tous les habitants à la disposition du gouvernement pour lui faire gagner la guerre.

Dans un pays aussi attaché à ses traditions, le vote de cette loi est la constatation d'un esprit nouveau qui, jusqu'à un certain point, a l'importance d'une révolution. Une fois de plus, les Allemands, par leur brutalité sans exemple, par leur barbarie, par leur désir maladif de conquérir et de dominer, ont réveillé chez les autres peuples les plus profonds instincts de défense. Tout pour gagner la guerre, tout sacrifier aux besoins et au salut de la nation. On retrouve dans cet élan dans ces résolutions, l'esprit de nos ancêtres de 1789. Le cri de : La patrie est en danger ! *vient de retentir sur la terre anglaise comme il avait déjà retenti sur la nôtre. Les événements, par leur tragique même, rapprochent davantage les deux peuples alliés.*

Mesure draconienne prise dans un pays conservateur, attaché à ses vieilles institutions, car l'heure est venue, comme on l'a dit, de prendre des mesures qui doivent renouveler les habitudes et les traditions. Seul, aujourd'hui; c'est le résultat final qui compte.

« Nos vieilles libertés sont mises en gage pour la victoire », disent les Anglais. Cet abandon temporaire est accepté d'un cœur joyeux et d'une âme confiante, car il fait de chaque homme et de chaque femme un membre des forces nationales.

« Seule, la destruction de l'hitlérisme pourra nous permettre de recouvrer nos libertés. »

Que ceci, pensé, voulu par les Alliés, soit comme un avertissement solennel donné aux Allemands qui ont eu, ces jours derniers, l'étrange illusion d'approcher de la victoire.

H.-J.

Informations

Bonnes mesures contre les indésirables

Depuis l'arrivée de M. Georges Mandel au ministère de l'intérieur, le préfet de police, M. Langeron, a, conformément aux instructions qu'il avait reçues multiplié les opérations de contrôle et de surveillance des établissements publics.

En une semaine, plus de deux mille cafés et hôtels ont été visités, près de 62.000 personnes ont été interrogées sur la voie publique et dans les milieux publics. A la suite de ces interrogatoires plus de 500 individus ont été arrêtés. On compte parmi ceux-ci 334 étrangers qui ont été envoyés dans des camps de concentration.

15 généraux relevés de leur commandement

A la suite des opérations militaires en corrs, qui ont eu déjà pour conséquence la nomination du général Weygand comme commandant en chef sur l'ensemble des théâtres d'opérations, d'importants changements ont été apportés dans le haut commandement.

A la date de ce jour quinze officiers généraux ont été relevés de leur commandement, parmi lesquels des commandants d'armée et de corps d'armée, plusieurs commandants de division et quelques directeurs des services de grandes unités.

Le général Weygand en Belgique et en Artois

Le correspondant de guerre d'un des plus grands journaux de dimanche, de Londres, rapporte que le généralissime Weygand a pu personnellement se rendre compte de la situation telle qu'elle se présente en Artois et dans les Flandres, en allant vendredi par avion dans la zone des combats du Nord-Ouest, où il aurait conféré avec les chefs des armées alliées, pour rentrer ensuite à son quartier général par la voie maritime, sur un contre-torpilleur.

Un aviateur abat sept avions allemands

Un sergent pilote tchécoslovaque incorporé dans une escadrille française combattant sur le front a abattu en deux jours sept appareils allemands.

L'escadrille à laquelle il appartient a abattu en trois jours 39 avions allemands de différents types, sans avoir elle-même subi une seule perte.

En Allemagne

Le rédacteur diplomatique du « Times » écrit que les Allemands voudraient obtenir une décision cet été, sans ménager leurs réserves.

« On croit savoir, écrit-il, que l'arrivée en Allemagne des trains de blessés du front Ouest a produit un effet très déprimant sur la population. Les raids et les bombardements effectués par les aviateurs anglais en Rhénanie frappent aussi beaucoup l'imagination des Allemands. »

Communiqué officiel

N° 532. — La lutte est toujours violente sur la Somme où nous avons accentué notre progression et sur le front du Nord.

L'ennemi qui, au cours des derniers jours, avait accumulé des moyens importants dans la région de Boulogne, est parvenu, après une lutte acharnée, qui s'est poursuivie dans les rues, à s'emparer de la ville.

Dans les derniers combats qui ont eu lieu entre l'Aisne et la Meuse, il se confirme, notamment par les dires des prisonniers, que les pertes infligées à l'ennemi par nos tirs d'artillerie et d'armes automatiques sont très élevées. Au cours de l'action, nous avons trouvé des sections entières d'infanterie allemande fauchées sur place.

Nos avions de chasse et notre D.C.A. prenant à partie violemment des formations ennemies, venues à l'attaque de quelques-uns de nos terrains, les ont dispersées en leur infligeant des pertes élevées.

N° 533. — Dans le Nord, l'ennemi poursuit ses attaques, notamment dans la région de Menin ; les troupes françaises et alliées contiennent son avance ; les combats sont d'une extrême violence, les Allemands mettant en jeu, sans égard aux pertes qu'ils subissent, des effectifs nombreux et puissamment armés.

Dans la région de Valenciennes, nous avons, au cours de la nuit, replié sur une position prévue, les troupes qui étaient établies sur l'Escaut.

Sur le front de la Somme, de l'Aisne et dans l'Est, pas d'événement important.

Blessés allemands en Autriche

On annonce que 60 à 70.000 blessés allemands venant du front de l'Ouest sont déjà arrivés dans les provinces autrichiennes de Carinthie et de Styrie. Un capitaine et un lieutenant d'un régiment autrichien ont passé la frontière pour se rendre en Yougoslavie.

D'autre part, deux officiers et quinze soldats allemands auraient déserté. Les Allemands ont protesté officieusement contre cette information.

Les Boches refont la carte... de Belgique

Les milieux politiques berlinois s'emploient à faire le tracé de la nouvelle carte européenne. C'est ainsi que déjà les trois quarts de la Belgique, cet « Etat artificiel », feraient partie du IIIe Reich, les Wallons ne formant qu'une minorité insignifiante.

Les experts auraient découvert, en outre, que « Lille est une ville flamande ».

Mobilisation en Autriche

Selon des renseignements parvenus d'Autriche, une mobilisation des hommes entre 40 et 60 ans serait actuellement en cours.

EN PEU DE MOTS...

— Un tremblement de terre aurait fait deux cents morts et cinq mille blessés à Lima et à Callao (Pérou). 2.000 maisons ont été détruites.

— M. Mandel, ministre de l'intérieur, a relevé de ses fonctions M. Fouache, sous-préfet intérimaire de Montdidier, et de nombreux commissaires divisionnaires de police spéciale.

— En Angleterre, l'appel, pour l'enregistrement au service armé des hommes né en 1912 et des hommes ayant atteint 20 ans depuis le 28 avril, a donné aujourd'hui le chiffre record de 325.259 inscrits.

— Dans une allocution, M. Hymans a déclaré que l'armée belge, compte tenu des renforts qui s'organisent, aura fourni un million d'hommes aux forces alliées.

— Au tirage des Communales 4 0/0, mars 1932 (1re tranche), le numéro 714.408 est remboursé par 500.000 francs. Au tirage des Communales 4 0/0 1931-1932 (2e tranche), le numéro 1.152.447 est remboursé par 500.000 francs.

— Le nommé R. Balza, d'origine belge, pris en flagrant délit d'action déloyale d'espionnage au profit de l'ennemi, dans les territoires de la 3e région, a été passé, samedi, par les armes.

NOS ÉCHOS

Pétain, jugé par Clémenceau.

Clemenceau, qui s'y connaissait en hommes, appréciait à sa valeur Pétain. En quels termes n'en parlait-il pas à notre confrère René Benjamin, lorsque celui-ci lui rendit visite dans sa retraite vendéenne :

— Pétain, disait-il, c'est un homme qui n'a pas de vanité. Cela est rare, et c'est bien ! En mai 1918, brusquement, brutalement, Foch me dit : « Je n'ai pas les chemins de fer. Je ne peux rien faire sans eux ! Il me les faut ! » Il était toujours comme un explosif. Je ne déteste pas cela. Seulement, je réponds, tout de suite : « Les chemins de fer, ce n'est pas un chef de gare qui les a, vous savez, c'est Pétain ! » — Il me les faut ! hurle Foch. — Bon ! » Je n'aime pas qu'on me dise les choses deux fois, même si je les demande trois. Je file à l'état-major de Pétain. Dans ces cas-là, il n'y a pas deux méthodes : il faut foncer. Je fonce ! J'entre et je dis : « Mon général, vous avez les chemins de fer ? — Oui. — Eh bien, donnez-les. — Bon ! » Ah !... dame, je n'en revenais pas... Je l'ai fait répéter. S'il n'avait pas été général, je l'aurais embrassé.

Simple souvenir.

En 1914, lors de l'avant-dernière violation de la Belgique par l'Allemagne, M. Mussolini discourant à Parme, s'écriait :

— Je sais qu'il s'est trouvé d'infâmes lâches qui reprochent à la Belgique de s'être défendue. Ces gens estiment qu'elle aurait dû accepter l'argent allemand et autoriser les Allemands à passer librement, tandis qu'en résistant, elle s'est exposée à la destruction systématique et scientifique de ses villes. Mais la Belgique vit et vivra, parce qu'elle a rejeté cet ignoble marché. Si elle l'avait accepté, elle serait morte pour toujours. « Vive la Belgique ! »

Œuvre civilisatrice.

Les Allemands ont brûlé à Prague trois millions de livres écrits en langue tchèque.

Ces livres ne contiennent pourtant aucune propagande contre l'Allemagne. Ce sont des ouvrages nationaux qui parlent de la lutte du peuple tchèque pour sa liberté.

Les Allemands sont allés les chercher dans toutes les librairies de Prague : il fallait ne laisser aucune trace de ces ouvrages.

Voilà le sort de la civilisation, tel que l'entendent les nazis.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Le Lot refuge

Puisque notre confrère parisien, *Le Journal*, a pu le faire dans son numéro de dimanche, il n'y a pas de raison raisonnable pour que la censure nous empêche de dire après lui ce que nous aurions pu dire avant.

A savoir que le ministère belge de la Santé publique-assistance a installé dans notre département (ne soyons pas trop précis !) une partie de ses services. L'autre partie est dans la Vienne. Dans le Lot fonctionne l'administration générale des centres médicaux et des centres de renseignements pour les réfugiés. C'est à cette œuvre, dont la primordiale importance n'est pas contestable, que s'emploiera l'activité de l'éminent ministre, M. Henri Jaspar, qui résidera tantôt ici et tantôt là-bas.

LES CADETS DU QUERCY

Les « Cadets du Quercy » se réuniront le dimanche 2 juin de 15 à 18 heures, au 2e étage du Moulin du Berry, Paris, 8e (métro George-V).

Militaires et civils, tous les originaires de l'arrondissement de Cahors, présents dans la région parisienne, sont cordialement invités à cette réunion familiale.

Fondés par M. Anatole de Monzie et présidés par M. Jules Crabol, les « Cadets du Quercy », dès septembre dernier, ont adapté à l'état de guerre leur organisation de solidarité régionaliste. Discrètement, depuis plus de six mois, leur Comité Directeur n'a cessé de rendre le maximum de services aux compatriotes du front et à ceux de l'intérieur.

Désormais, il veut faire davantage encore en faveur des Cadets mobilisés et de leurs familles. Dans ce but, il demande que toutes les situations dignes d'intérêt soient signalées au Secrétaire général.

Il vous prie aussi d'envoyer au Trésorier général : M. Gaston Rosières, 71, avenue d'Italie, Paris, 13e (Compte chèques postaux Paris 2103.90), vos souscriptions, grâce auxquelles notre champ d'action pourra s'élargir en faveur des plus déshérités parmi nos chers Cadets mobilisés, dont l'héroïsme contribuera au salut de la France.

Le Secrétaire général :
Charles TRÉMOLLIÈRES,
14, rue Fays, Vincennes (Seine).

AUX MÉDECINS BELGES RÉSIDANT EN FRANCE

Le ministère de la Santé publique, en accord avec le ministre belge de la Santé publique, communique :

« Les médecins belges résidant en France sont invités à se faire connaître d'urgence au Préfet du département où ils résident actuellement, en indiquant leurs titres et qualités.

« Ils recevront toutes instructions utiles. »

Certificat d'Etudes primaires

En raison du changement intervenu dans la date du concours commun des bourses, les examens du certificat d'études primaires élémentaires qui devaient avoir lieu le 5 juin pour les cantons de Cahors, Sousceyrac, Salviac et Cazals, sont reportés au samedi 8 juin ; les examens qui étaient fixés au 7 juin pour les cantons de Castelnau, Latronquière et Gourdon sont reportés au samedi 15 juin.

Secrétaires d'Etat-major

Le sergent Resseguier, secrétaire d'Etat-major et du recrutement à la 17e région, est promu au grade de sergent-chef.

Sur les foirails

Les gendarmes de Beaulieu (Corrèze), en tournée sur le foirail aux bestiaux, ont surpris deux bouchers qui achetaient, dépourvus de la carte d'identité de marchands de bestiaux et du carnet d'inscription des marchandises, les nommés René Cazergues, demeurant à Bretenoux, et Antoine Sellier, demeurant à Biars (Lot).

Procès-verbal leur a été dressé.

EDEN

Mercredi 29 mai, samedi 1er et dimanche 2 juin, en soirée à 20 heures 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

Venez applaudir Jules Berry et Pierre Larquey dans

RENDEZ-VOUS CHAMPS ÉLYSÉES

avec Micheline Cheirel, Félix Oudart, Mady Berry, Marcel Vallée, Sinoël, Paul Cambo, Jean Temerson et Pierre Stephen.

En complément : **Panique dans la jungle,** documentaire romancé et les *Actualités Mondiales* avec les derniers faits.

Aux populations du Lot

Au moment où notre pays est victime d'une inexpiable trahison, le Gouvernement me charge de vous donner l'assurance qu'il n'y a rien de commun entre la décision honteuse du roi belge et le sentiment profond du Peuple Belge.

Vous avez reçu celui-ci, dans son lamentable exode, comme vous recevriez nos populations du Nord et de l'Est, unies dans les mêmes malheurs, cimentées par les mêmes dangers.

Le Gouvernement belge en France est résolu à poursuivre la lutte opiniâtrement à nos côtés.

Il en a pris, ce matin, l'engagement.

Prouvons-lui, par notre attitude, par notre sang-froid, que nous savons, en présence du crime, distinguer les coupables des premières victimes.

Cahors, le 28 mai 1940.

Le Préfet du Lot :
Maurice BÉZAGU.

Silence aux alarmistes

Tandis que la très grande majorité de la population garde son calme et son sang-froid, il est quelques personnes qui accueillent trop favorablement les bruits les plus invraisemblables et se plaisent à les colporter.

Le Comité de Vigilance et d'Entr'aide des Anciens Combattants leur adresse l'avertissement suivant que nous publions volontiers :

« Au cours d'une enquête discrète faite dans notre ville par les délégués du Comité de Vigilance et d'Entr'aide des Anciens Combattants, il a été constaté que les racontars les plus fantaisistes et aussi les plus graves sont répandus et colportés dans certains lieux publics (magasins, cafés, épiceries) et aussi dans de petits conciliabules de rue.

« Ces informations déformées et souvent mensongères portent atteinte au moral de la population, alors que nos héroïques soldats défendent au prix de leur sang, le sol sacré de notre Patrie.

« Le Comité de vigilance informe les intéressés qu'ils seront désormais dénoncés aux pouvoirs publics pour propagande défaitiste et qu'ils encourent de ce fait toutes les rigueurs de la loi.

« Le devoir des privilégiés de l'arrière est de se taire et de servir.

« Les anciens combattants y veilleront.

« *Le Président :* FOMBEUR-BUELI. »

ANCIENS COMBATTANTS INSCRIVEZ-VOUS DANS LA GARDE TERRITORIALE !

Le Ministère des Pensions communique :

Dès aujourd'hui, les Associations d'anciens combattants et de victimes de la guerre sont autorisés à recevoir les demandes d'inscription des anciens combattants désireux de faire partie des formations militaires de gardes territoriaux.

Faites-vous inscrire au siège de votre Association ou de votre Section. Vous concourrez ainsi à la défense du pays.

L'effort qui vous sera demandé est très modeste et quel que soit l'emploi ou la fonction que vous occupez dans la vie, vous pourrez l'accomplir.

Inscrivez-vous sans attendre.

Formations militaires de défense passive

Le Ministre de la Guerre a prescrit la réorganisation des formations militaires de défense passive et de rechercher dans ce but :

1° des officiers subalternes en retraite ;

2° des sous-officiers retraités après 15 ans de service, qui désireraient être affectés à ces formations.

S'adresser au Médecin-Colonel Fourgous, Préfecture du Lot, pour tous renseignements.

PALAIS DES FETES

Mercredi 29, jeudi 30 mai, samedi 1er, dimanche 2 juin, en soirée à 20 heures 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

Un chef-d'œuvre. Edward G. Robinson, Francis Lederer dans un film retentissant

LES AVEUX D'UN ESPION NAZI

Un document vrai... d'une saisissante actualité ! Plus qu'un film... un acte de courage et de liberté ! Tous ceux pour qui le mot « Liberté » conserve un sens doivent voir cette œuvre ! La vérité, toute la vérité, rien que la vérité !

Actualités Mondiales de la semaine. Bon complément.

CAHORS

L'exode belge à Cahors

Pendant ces journées où passait sur notre boulevard en vagues ininterrompues ce flot de l'émigration du Nord vers le Midi, il était devenu indispensable d'organiser un service d'ordre. Son rôle était d'assurer l'écoulement incessant des véhicules, d'empêcher les encombrements et les embouteillages.

Besogne incessante, besogne qui dure sans arrêt du matin au soir, et les journées sont longues en cette saison durant lesquelles, semblant venir d'une source intarissable, descendent les autos de toutes sortes, machines de tourisme plus ou moins fortes chargées de paquets et de gens, presque toutes cuirassées de matelas, et les grands camions où s'entassent des communes entières.

Il faut régulariser et ordonner tout cela qui se complique du problème de l'essence. Chacun de ces innombrables véhicules a besoin d'être ravitaillé régulièrement pour pouvoir continuer sa route.

On peut imaginer ce que, pour ne parler que de notre ville, les garages et les distributeurs de Cahors ont eu à distribuer pendant cette période.

Pour cela il a fallu organiser un service spécial à la Préfecture. Là, dans une des salles du rez-de-chaussée, autour d'une table circulaire, se tiennent des employés. Devant eux, en une interminable file, se présentent les chauffeurs avec leurs pièces d'identité portant le numéro d'immatriculation de leur voiture. A chacun d'eux est remis un bon valable pour dix litres. Et cela ne s'arrête jamais !

Cela complique aussi le problème de la circulation. Car il faut détourner du courant général et dériver vers la Préfecture les voitures qui ont besoin de se ravitailler à Cahors.

Notre police, très dévouée mais trop peu nombreuse, n'aurait pu suffire longtemps à cette tâche. Elle y fut admirablement aidée par les jeunes scouts qui déploient un dévouement, une activité et une intelligence vraiment étonnants. En liaison avec les autorités, ils ont organisé un service qui s'adapte admirablement à la situation. Divisés en équipes qui se relèvent successivement, les uns postés à l'entrée nord de Cahors, renseignent les chauffeurs et accompagnent sur le marchepied ceux qui ont besoin de s'arrêter un moment en ville pour une cause quelconque. Les autres, postés au carrefour de la rue Foch et du boulevard, détournent ceux qui veulent de l'essence. Et tout cela avec un entrain et une vaillante humeur qui ne se lassent pas. Nous devons d'ailleurs préciser que les jeunes filles du scoutisme s'emploient à cette tâche avec un dévouement et une efficacité aussi grands que celui des jeunes gens.

Pour ce qui est du service de la circulation, les agents de la police belge sont venus depuis quelques jours l'assurer en place de nos quelques agents locaux surmenés. Et n'était la gravité des circonstances on dirait volontiers que dans leurs uniformes sombres et leur parfaite tenue, la silhouette de ces agents « fait bien » sur nos boulevards et dans nos rues.

Mais comment s'empêcher de penser aux circonstances qui rendent possible ce spectacle extraordinaire d'agents belges faisant la police dans les rues de notre cité méridionale ?

LA LOI EST DURE !...

Une des pittoresques conséquences de l'exode belge a certainement été l'utilisation immédiate des agents de police et gendarmes belges qui assurent depuis une semaine la circulation dans Cahors. Et, il faut bien le dire, jamais elle n'a été aussi bien réglée, ce qui s'imposait en raison de l'affluence des voitures de réfugiés. Les sens uniques ont été respectés, le stationnement réglementé, et, au carrefour formé par le boulevard et la rue Wilson, les voitures contournaient docilement l'agent fiché au milieu du boulevard.

Pourtant, la force de l'habitude incita une dame à prendre le virage à gauche. L'agent siffla et souriant vint respectueusement faire remarquer à la conductrice qu'elle était dans son tort.

— Mais, répliqua-t-elle, je suis la femme de... (et de donner le nom d'un haut fonctionnaire du département).

Cela n'émut guère l'agent qui, toujours aimable, l'obligea à reculer et à prendre le tournant conformément aux usages du code et contrairement aux usages du Lot.

Oserons-nous dire que l'agent a bien fait. La loi est dure, mais c'est la loi. Et, qui plus est, la loi est bonne. Respectons-la !

MORT GLORIEUSE D'UN COMPATRIOTE

Nous apprenons avec une bien vive émotion, la mort glorieuse de notre jeune compatriote Stanislas-François Ostrowski, lieutenant, commandant le groupe de reconnaissance du 29e Régiment d'infanterie, tombé à la tête de ses hommes, le 14 mai 1940, dans la défense d'un petit poste.

M. Stanislas-François Ostrowski, rédacteur au ministère de l'intérieur, était le fils de notre excellent et distingué compatriote et ami, M. Ostrowski, conseiller de préfecture de la Seine, actuellement intendant militaire.

Aussitôt connue à Cahors, la mort de notre jeune compatriote a provoqué de vifs regrets. Nous saluons avec émotion la mémoire du lieutenant Stanislas-François Ostrowski, et nous nous inclinons devant la douleur de sa jeune femme, de sa bonne mère et de son père si sympathiquement apprécié à Cahors, à qui nous exprimons nos bien sincères et respectueuses condoléances.

PAS D'EXAGÉRATION DES PRIX, S.V.P. !

M. le Commissaire de police reçoit, depuis plusieurs jours, des plaintes émanant de personnes de passage à Cahors, qui protestent, avec juste raison, contre les prix exagérés qui leur sont demandés par divers commerçants.

M. le Commissaire de police a ouvert, aussitôt, une enquête qui, certainement, mettra fin à cette exploitation vraiment coupable dont sont victimes les réfugiés que les tristes événements actuels ont chassés de leur pays.

C'est ainsi qu'au cours d'une enquête, il a été établi qu'une débitante de boissons avait vendu « un trois-quarts » de litre de café au prix de 9 francs.

On avouera que ce prix est vraiment exagéré ! Mais ce n'est qu'un fait pris entre plusieurs autres qui font l'objet d'une enquête qui aboutira au résultat désiré.

En vérité, c'est bien la première fois que de pareils actes d'exploitation sont constatés à Cahors. Nous avons connu, également, la période de 1914-1918, eh! bien, les Cadurciens peuvent affirmer que jamais pareils actes de mercantilisme n'ont été constatés, signalés dans notre ville dont, au contraire, les réfugiés se sont toujours plu à reconnaître les sentiments de bonne et cordiale hospitalité.

Que les auteurs des exagérations de prix sachent bien que leurs agissements seront sévèrement réprimés : et ce sera de bonne justice. L. B.

AFFICHEZ LES PRIX

Procès-verbal a été dressé contre le sieur Aurélien Arcos, de nationalité espagnole, marchand de primeurs, rue Nationale, pour défaut d'affichage de prix de certaines denrées.

Arcos avait fait déjà l'objet d'une autre contravention pour le même objet.

CARTES D'ALIMENTATION

La population cadurcienne est informée que les cartes d'alimentation seront distribuées à la Mairie de Cahors (salle du 2e Etage) tous les jours, même le dimanche, de 9 heures à midi et de 14 h. à 19 heures, dans l'ordre suivant :

Mardi 28 mai, par la lettre E et tous les retardataires des lettres A, B, C et D.
Mercredi 29 mai, lettres F et G.
Jeudi 30 mai, lettres H, I, J, K.
Vendredi 31 mai, lettre L.
Samedi 1er juin, lettres M et N.
Dimanche 2 juin, lettres O, P, Q et R.
Lundi 3 juin, lettres S, T et U.
Mardi 4 juin, lettres V, W, X, Y, Z.
Mercredi 5 juin et jours suivants : retardataires.

Les communautés religieuses, internats des écoles, hôpitaux, etc., seront convoqués par note spéciale.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Louis Bris, née Décremps, décédée à Tour-de-Faure, à l'âge de 69 ans.

Les obsèques de Mme Louis Bris ont été célébrées, lundi matin, à Cahors, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à M. Louis Bris, à Mme et M. Léon Conquet et leurs enfants, à Mme et M. Décremps et leurs enfants, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

Vaccination antivariolique

Le Maire de la Ville de Cahors informe les parents qu'une séance de vaccination antivariolique gratuite aura lieu à la Mairie de Cahors (Salle du Conseil municipal), le jeudi 30 mai prochain, le matin à partir de 9 heures, l'après-midi à partir de 16 heures.

Il rappelle que cette vaccination est obligatoire :

1° pour tous les enfants au cours de la 1re année ;

2° pour tous les enfants au cours de la 2e année.

En conséquence, les parents des enfants qui ne se seront pas présentés à cette séance devront fournir, dans le plus bref délai, un certificat qui leur sera délivré par un médecin ou une sage-femme de leur choix.

AVIS AUX CHEMINOTS RÉFUGIÉS

Tous les cheminots français et alliés (S.N.C.F., Belgique, Luxembourg, etc...) qui se trouvent actuellement réfugiés sur la portion du territoire desservie par la région du Sud-Ouest de la S.N.C.F. sont invités à se mettre en rapport, — si ce n'est déjà fait, — dans le plus bref délai, avec le chef du dépôt des machines le plus proche de leur domicile, et à lui envoyer par lettre leurs nom, prénoms, date de naissance, emploi au chemin de fer (grade et résidence), leur service d'origine, ainsi que leur adresse postale actuelle.

Toutes les familles de cheminots réfugiés sur la région du Sud-Ouest et qui sont sans nouvelle d'un des leurs peuvent s'adresser directement à la Direction régionale du Sud-Ouest, 1, place Valhubert, à Paris, qui s'efforcera de les renseigner.

Les mesures ci-dessus ont pour objet de faciliter le regroupement des familles, de renseigner les Administrations de chemins de fer sur les points de repliement de leurs agents et de permettre la réutilisation de ces derniers dans des postes en rapport avec leurs aptitudes professionnelles.

Obsèques

Dimanche à 15 heures, ont été célébrées les obsèques civiles de M. Louis Servan, administrateur de l'Hôpital-Hospice de Cahors, décédé à l'âge de 68 ans. Elles furent l'occasion d'une véritable manifestation de sympathie à la mémoire du regretté disparu.

Le char funèbre qui était recouvert de nombreuses et superbes couronnes fut suivi au cimetière par une foule très nombreuse qui était composée des membres de toutes les classes de la société.

Au cimetière, M. le docteur Calvet, premier adjoint au maire, au nom du Conseil d'administration de l'Hôpital-Hospice, en termes émouvants, rendit un mérité hommage au regretté disparu, qui, durant sa vie, fit preuve d'un dévouement sans bornes, à l'égard des malheureux dont il voulait adoucir le sort douloureux.

Il donna lecture d'un télégramme de M. de Monzie, maire de Cahors, qui avait tenu, également, à rendre un témoignage de sympathie à Louis Servan.

Puis, au nom de la Libre pensée, et du groupe des républicains socialistes, MM. Molinié et Stanislas Destreil retracèrent la vie de luttes et de dévouement à la classe ouvrière de Louis Servan.

Puis la foule, vivement impressionnée, se retira en témoignant de vives sympathies à la famille à laquelle nous renouvelons nos bien sincères condoléances.

Avis aux logeurs

Une enquête est ouverte au sujet d'une plainte portée contre un logeur pour majoration illicite du prix des loyers.

Arrondissement de Cahors

Bouziès

Chute. — M. Tranier, qui se rendait au port de Bouziès, suivait le chemin de halage, à Ganic.

A un moment donné, par suite d'une glissade, il tomba d'une certaine hauteur sur un tas de pierres bordant la rivière du Lot à cet endroit. M. Tranier a reçu de nombreuses contusions qui, on l'espère, seront sans gravité.

Duravel

Assemblée générale de la Coopérative. — La boulangerie coopérative a tenu sa réunion générale le dimanche 19 mai, à 15 heures, à la mairie, sous la présidence de M. Géliot.

Après avoir donné connaissance à l'Assemblée du bilan de 1939, qui s'est clos dans des conditions telles que l'avenir peut être envisagé avec confiance (malgré les dépenses supplémentaires, comme la réinstallation du trieur, l'achat d'un broyeur, installés à la boulangerie au service de tous ceux qui désirent en user), M. le Président demande l'approbation des comptes.

A l'unanimité des membres présents, les chiffres sont approuvés, et quitus en est donné.

Quatre membres du bureau renouvelables, dont MM. Géliot, Dasquiès, Froment et Bataille, sont réélus à l'unanimité.

Saillac

Camionnette dans un fossé. — Une camionnette pilotée par M. Jarnois, qui se rendait à Montauban, a dérapé aux environs du village de Jamblusse. Pas d'accidents de personnes, mais les dégâts matériels sont assez importants.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Maîtres et classes modèles. — Lundi 20 mai, les deux classes de l'école communale de Livernon, circonscription de Figeac, dirigée par M. Magné, ont été choisies pour une démonstration d'enseignement pratique.

A ces séances pédagogiques ont assisté: M. l'Inspecteur d'Académie du Lot, président ; Mlle Jacgneau, inspectrice primaire ; M. Lhomme, inspecteur de la circonscription de Gourdon, et cinquante jeunes maîtresses ou jeunes maîtres admis à profiter de l'expérience, du savoir-faire des aînés.

Dans la matinée, les jeunes suppléants écoutèrent une conférence sur l'enseignement du français, donnée par Mlle Jacgneau, causerie aussi intéressante qu'éloquente et documentée, suivie d'exercices pratiques sous la direction de M. Magné.

Dans l'après-midi, Mme et M. Magné, instituteurs experts, zélés et ordonnés, démontrèrent, à la perfection, comment, dans une école où les cours sont représentés, il est possible de développer et d'entretenir l'esprit vivant et actif des enfants dans la discipline, tout simplement déterminée par l'ascendant du maître et l'intérêt des leçons.

Les jeunes suppléants furent enthousiasmés par de tels exemples de science pédagogique, dont les résultats leur sont apparus dans toute leur évidence.

La qualité des démonstrations fut relevée et soulignée par M. l'Inspecteur d'Académie, par Mlle Jacgneau et par M. Lhomme.

Nous avons eu déjà l'occasion de complimenter Mme et M. Magné, ces deux maîtres d'élite, et nous leur renouvelons toutes nos félicitations.

Cartes d'alimentation. — La distribution des cartes d'alimentation aura lieu à la Mairie aux dates suivantes :

Lettres : A, B, C, le lundi 27 mai ; — D, E, F, G, H, le mardi 28 mai ; J, K, L, M, N, O, P, le mercredi 29 mai ; — Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, le jeudi 30 mai.

C'est le chef de famille, inscrit en tête du bordereau qui devra se présenter. On lui remettra les cartes pour l'ensemble des personnes désignées au bordereau.

En cas d'impossibilité absolue, envoyer une personne qui devra se présenter et se réclamer du chef de famille, et sur qui on puisse compter pour l'exécution exacte de sa mission, car toute carte égarée entraînerait des complications dont l'intéressé serait le premier à pâtir.

Si la personne qui se présentera ne donne pas les garanties voulues, les cartes ne lui seront pas délivrées.

Les réfugiés, qui ont rempli dans leur commune d'origine les formalités en vue de la délivrance de la carte d'alimentation, mais qui ont quitté cette localité sans recevoir cette carte, sont priés d'écrire à la mairie de leur commune en demandant que la dite carte leur soit envoyée à l'adresse qu'ils indiqueront très exactement.

Les étrangers devront se présenter à la mairie où il leur sera délivré, *après vérification de leur identité*, des tickets provisoires en attendant que leur situation soit régularisée.

Une fois encore, il est expressément recommandé :

1° De tenir avec soin la carte d'alimentation, 2° D'éviter de la perdre ; 3° De ne détacher les coupons qu'en se conformant aux instructions données à chaque chef de famille.

Comiac

Obsèques. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Pressouyre Sarah-Marie-Louise, décédée à l'âge de 40 ans, à Laval-de-Cère.

Ses obsèques ont été célébrées, dimanche, à Comiac, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Issendolus

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Justin Brunet, de l'Hôpital, décédé à l'âge de 65 ans.

Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

St-Céré

Distinctions honorifiques. — Nous apprenons avec plaisir que les palmes d'officier d'académie ont été décernées à M. Julien Verdié, à St-Céré, pour services rendus aux œuvres post-scolaires, et à M. René-Paul Corbière, à St-Céré, pour services rendus aux Beaux-Arts.

Nos félicitations.

« Mes doigts étaient enflés et raides comme du bois...

...ils me gênaient au point de ne pouvoir travailler. Après avoir pris sans succès pas mal de médicaments, je viens d'essayer les cachets Gandol ; à la première boîte l'enflure et la douleur ont disparu. Je vous le dis pour éclairer ceux qui souffrent, nous dit M. A. Leblanc, 185, Allées des Sources, à Paray-Vieille-Poste (S.-et-O.). C'est que le Gandol après avoir éliminé l'acide urique, calme et l'empêche de se reformer dans l'organisme : 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Arrondissement de Gourdon

Labastide-Murat

Dans l'armée. — Nous apprenons avec plaisir que M. Charles Malvy, notre dévoué conseiller général, vient d'être promu au grade d'aspirant de cavalerie. Nous lui adressons nos félicitations.

Souillac

Don au Comité d'accueil. — En raison du bon accueil fait par les habitants de la commune aux réfugiés belges de passage à Souillac, le vendredi 24 mai, une famille séjournant au Grand-Hôtel a versé la somme de 500 fr. entre les mains du président du Comité d'accueil pour servir à l'achat de denrées alimentaires.

Si vous voulez avoir le teint clair

...il faut assurer la régularité des fonctions naturelles, aider au fonctionnement de votre foie, de vos reins, de votre intestin, et cela vous sera aisé si vous prenez après votre repas du soir une tasse de la délicieuse tisane Vichyflore composée d'herbes bienfaisantes, aux effets reconnus et certains, associées aux sels des eaux du bassin de Vichy. La Gde Bte : 8 fr. 90. Ttes Phies.

Dernière heure

La flotte anglaise contrôle toujours le Pas-de-Calais

La radiodiffusion étrangère a annoncé lundi que le Pas-de-Calais était continuellement patrouillé par des avions, des sous-marins, des poseurs de mines et même des destroyers allemands.

Dans les milieux bien informés, on déclare que cette nouvelle serait cent pour cent exacte si on substituait le mot « anglais » au mot « allemand ».

Des ouvriers saboteurs sont condamnés à la peine de mort

Lundi après-midi, le 3e tribunal militaire de Paris a rendu son jugement dans le procès des six ouvriers qui travaillaient dans une usine de la région parisienne et qui étaient poursuivis pour des actes de sabotage qu'ils avaient commis.

Les deux frères Roger et Marcel-André Rambaud, le premier 17 ans, le deuxième 24 ans, ajusteurs de profession, ont été condamnés à la peine de mort.

Les deux frères Léon et Maurice Lebeau, le premier 33 ans, le deuxième 17 ans, exerçant la profession de menuisier, ont été également condamnés à la peine de mort.

Roger Leroux, 17 ans, plombier, et Raymond Andrieux, 18 ans, plombier également, ayant obtenu les circonstances atténuantes, ont été condamnés à vingt ans de travaux forcés.

REMERCIEMENTS

Madame SERVAN ; Monsieur SERVAN E., coiffeur ; Madame Roger BASTIDE, née SERVAN et Monsieur Roger BASTIDE, professeur de Philosophie agrégé à São-Paulo (Brésil) et leur fille Suzanne ;

Les familles GALTIÉ, SERVAN, SALANIÉ, RESTES, FOURNIOLS, QUARANTE, BESOMBES et tous les autres parents et amis remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Louis SERVAN
Administrateur de l'Hôpital-Hospice

LE ROI DES BELGES CAPITULE SANS CONDITIONS

Parlant à la radio, M. Paul Reynaud, président du Conseil, a annoncé ce matin à 8 h. et demie qu'il avait à informer le peuple français d'un événement grave.

La France ne peut plus compter sur le concours de l'armée belge. On sait quelle était la situation en Belgique où quelques divisions françaises et une partie de l'armée britannique défendaient le territoire belge. Ce groupe de trois armées, commandé par le général Blanchard, défendait Dunkerque, l'armée belge étant au nord.

Or, cette nuit, sans en informer ses alliés, le roi des Belges a capitulé sans condition en rase campagne et a mis bas les armes.

M. Paul Reynaud explique ensuite que cette décision du Roi a été prise sans que son gouvernement en ait été seulement informé et que ce gouvernement belge a résolu de se tenir aux côtés des Alliés.

M. Paul Reynaud exprime sa foi dans la victoire. Les malheurs, dit-il, ont toujours grandi la France. Nous tiendrons et nous vaincrons.

■

A midi 30, M. Pierlot, Chef du Gouvernement belge, parlera au micro de la Radio française.

Pour détruire le
DORYPHORE
utilisez les :
BORTOX
INSECTICIDES ROTÉNONÉS
(en poudrage ou pulvérisation)
SANS DANGER
pour l'homme, les animaux domestiques et le gibier.
Cie BORDELAISE
2, Allées Alphonse-Peyrat, Toulouse

PETITES ANNONCES

M. LASFARGUES, à Labastide-du-Vert, informe les propriétaires de juments poulinières, qu'il est en possession d'un *bel étalon*. Trait breton.

Feuilleton du « *Journal du Lot* ».

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

Presque à bout de salive, elle poursuivit, sans attendre même une réponse :

— Seulement, avec une tourterelle délicate et fine comme vous, señora, Ruitz sera comme un mouton, soyez-en certaine. Allons, ma belle petite, un peu d'énergie. Il en faut à la compagne d'un soldat.

— Je ne désire pas qu'elle en ait trop, interrompit Ruitz, prudemment. C'est surtout pour sa fragilité que je l'ai aimée.

— Oh ! señor ! Vous ne voulez pas dire que vous aimez, chez une femme, la pâleur et les airs languissants ?

— Non, parbleu ! Il y a des nuances !... J'aime les femmes vraiment femmes !... Nous possédons ici, en ce moment, des amazones qui sont quelque peu effrayantes, en vérité !... J'aime mieux voir ma petite Orane triste et déprimée avant mon départ, que de l'entendre me dire en souriant : « Va te faire tuer, mon adoré, ma pensée te suivra... » Ça je n'aime pas !... Oh ! voyons.

Margarita se mit à rire de bon cœur, car Ruitz avait joint à ses paroles une mimique expressive.

— Ce garçon aura toujours la réplique facile, reprit-elle, les yeux humides d'avoir tant ri. Mais voici votre petite épouse qui semble tout à fait remise. Je vais vous préparer un souper dont vous serez ravis. Je suppose que la señora aime la cuisine espagnole ?

— Mais oui, Margarita, elle aime tout ce que j'aime... Nous avons, l'autre jour, dégusté ensemble un plat national qu'elle semblait apprécier plus que moi encore. N'est-il pas vrai, *niña mia* ?

— Oui, oui, répondit l'interpellée, que tout ce bavardage étourdissait un peu.

— A propos, poursuivit Ruitz, en s'adressant à sa logeuse, servez-nous le souper ici, dans notre chambre, Margarita. Je veux faire ce repas avec ma femme dans la plus grande intimité... Et faites vite, car je suis affamé.

Le regard qu'Orane fixa sur son mari en cette minute marquait quelque peu une frayeur mal dissimulée. Il avait dit : « Dans notre chambre... » La jeune femme se demandait soudain jusqu'où la comédie pouvait aller. Heureusement, la maîtresse de céans s'éloignait pour gagner sa cuisine ; elle n'eut par conséquent pas l'occasion de surprendre cette expression si peu en rapport avec deux amoureux récemment unis.

⁂

Quand la femme fut partie, l'aviateur s'avança vers une des deux fenêtres donnant sur le patio. Il l'ouvrit et parut écouter. Les bruits du dehors semblaient mourir au delà de la courette fleurie. En revanche, une bouffée d'air tiède, chargée de parfums innombrables, s'était répandue dans la pièce.

Il pouvait être six heures.

— Eh bien ! que pensez-vous de mon logis, señora ? N'est-il pas vraiment reposant et tranquille, comme je vous l'avais annoncé... Je ne crois pas que l'on s'occupe de nous, d'ailleurs, à présent.

— Espérons-le, remarqua-t-elle distraitement.

Ruitz, un peu rassuré, referma la fenêtre.

— Mettez-vous à l'aise, mon petit, proposa-t-il. Débarrassez-vous et reposez-vous en attendant le repas.

Mais la jeune femme demeura immobile.

L'idée de cette promiscuité avec un homme seul, dans une chambre close, la couvrait de honte.

Par deux fois, ses yeux s'étaient portés vers une niche creusée dans la muraille. Là se dressait une Madone à cheveux noirs, vêtue d'une ample robe de satin blanc, aux broderies de perles multicolores. La Vierge semblait sourire dans l'ombre à la jeune Française et celle-ci, tout bas, la suppliait de lui venir en aide.

Ruitz, qui avait suivi le regard d'Orane, crut deviner les pensées inquiètes qui assaillaient sa compagne.

— Voyons, mon petit, reprit-il en venant vers elle. Soyez raisonnable et ne vous montez pas inutilement la tête. En ce moment, je vous assure que vous êtes à l'abri. Aussi, mettez-vous à l'aise. Il serait insensé qu'après tant d'émotions et de fatigues vous refusiez de reprendre des forces.

En parlant, il avait essayé de la saisir par la taille pour la conduire à un fauteuil.

— Non, non, laissez-moi ! s'écria-t-elle, alarmée devant ce geste imprévu. Ne comprenez-vous donc pas que je suis dans une situation très pénible ?

— Mais si, je comprends ! protesta-t-il, gêné à son tour. Seulement, vous paraissez oublier, señora, que votre honneur et votre vie ont été en danger, aujourd'hui. C'est surtout tout cela que j'ai voulu sauver en vous donnant mon nom... au risque de me compromettre d'ailleurs moi-même... Vous pouvez donc, il me semble, avoir une certaine confiance en moi. Vous êtes ma femme, je ne vous demande que d'en jouer le rôle correctement pour les quelques heures que nous avons à vivre ensemble... Demain, je serai loin et vous pourrez agir à votre guise. Margarita va revenir, je désire qu'elle vous trouve installée et à l'aise dans ma chambre, comme le serait n'importe quelle autre femme légitime.

La jeune fille passa mollement sa main sur son front pâle. Elle se sentait si lasse pour continuer à jouer un rôle. Cependant, sous l'impérieux regard qui s'appuyait sur le sien, elle acquiesça docilement.

— Oui, señor. Je vous obéis.

Il l'aida à retenir son manteau sans qu'elle esquissât la moindre résistance. Puis, comme il lui montrait la table de toilette dressée dans un angle de la pièce, elle y alla passivement.

— Rafraîchissez-vous un peu le visage, puis recoiffez-vous. Ceci vous prédisposera mieux au repas que nous allons manger... Il eût été plus normal, peut-être, de commencer par reprendre des forces, mais Margarita n'aurait pas accepté de nous monter des aliments sans les avoir un peu préparés auparavant... C'est une brave femme, mais elle a des principes ! Cela ne sera pas long, du reste.

Orane, qui commençait à se laver les mains, se tourna vers lui.

— C'est une brave femme, dites-vous, mais peut-on se fier à elle ? Ne nous trahira-t-elle pas ?

— Je la crois incapable de la moindre méchanceté. Néanmoins, comme elle est très bavarde, je préfère ne rien lui laisser soupçonner de ce qui nous concerne ; c'est le meilleur moyen de ne pas être involontairement trahis par elle... Un proverbe dit, je crois : « Si tu ne sais pas toi-même garder le silence sur tes propres affaires, pourquoi exiges-tu que ton meilleur ami se taise mieux que toi ? » C'est un dicton très juste, je trouve, et je l'évoque chaque fois que je suis sur le point de faire quelque confidence à un ami.

Orane, ayant le visage couvert de savon, dut opiner de la tête aux si sages réflexions de l'aviateur. Mais cela ne l'empêcha pas de penser que celui-ci, qui lui était apparu tantôt si bruyamment loquace, devait avoir quelquefois bien du mal à retenir sa langue.

A ce moment, Margarita revint, chargée d'un plateau couvert d'assiettes et de mets.

— Voilà le repas commandé, señor. J'ai fait de mon mieux, mais il n'y a plus grand choix en ville.

— Je sais ! approuva Ruitz en raillant. La parcimonie des menus, à Barcelone, fera la grandeur de l'Espagne. C'est un cliché qu'on nous sert depuis quelques mois.

— Les portions ne sont pas épaisses, évidemment ; mais le principal n'est pas d'en avoir gros, pourvu qu'il y en ait assez.

En parlant, la brave femme déposait sur la table un plat de riz au safran et de la morue relevée d'une sauce roussie, où l'huile, l'ail et le piment rouge n'avaient pas été ménagés. Un cruchon de vin d'Alicante complétait ce frugal repas.

— Vous pouvez apporter le dessert tout de suite, fit le milicien.

(A suivre).